

**CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 15 DECEMBRE 2009 à 20 H**

Présents : Mme Garnier (maire), M. Bijard, M. Milloir, Lejeune, adjoints, Mmes Bassard, Fillon, Hebert-Deguisse, Maillard, Radigon, Roger, MM. Desserée, Desbois, Durante, Freixinos, Jayet, Parthiot, conseillers municipaux

Absents excusés : Mme Gaitey (procuration à M. Bijard), Mme Todesco (procuration à Mme Radigon), M. Piesvaux (procuration à M. Milloir)

Secrétaire de séance : Karine Bassard

1. Travaux d'assainissement « La Mignereau »

L'estimation des travaux s'avère plus élevée qu'initialement : 200.000 € H.T.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour :

- La consultation (marché négocié)
- La demande de subvention
- La signature du contrat de maîtrise d'œuvre avec Monsieur Daniel Morel, géomètre-expert

2. Règlement du columbarium

Le règlement est lu. Certains points seront modifiés pour être votés au prochain conseil municipal.

3. Points sur les travaux en cours

Aménagements près du collège :

- Reprise du trottoir près du transformateur
- Suppression des stationnements à gauche et à droite

Les travaux dans l'enceinte du collège incombent au Conseil Général

4. Soutien à l'IME de Villeneuve

L'IME de Villeneuve et l'EMPP d'Aisy-sous-Thil subissent des menaces quant à la pérennité des établissements.

Le Conseil Municipal : décide d'apporter son soutien,

- à la pérennité des deux sites
- au maintien des emplois
- à la poursuite des prises en charge
- au maintien d'effectifs suffisants pour répondre aux besoins et maintenir les deux sites

souhaite le maintien de l'éducation spécialisée en milieu rural.

5. Réforme des collectivités territoriales

L'AMRF (Association des Maires de France) a adopté une motion stipulant leur hostilité à cette réforme.

Le Conseil Municipal prend connaissance de ce document et prendra position lors du prochain conseil municipal.

6. Terrain de foot

2 solutions sont présentées :

- solution N° 1 : terrain en synthétique
- solution N°2 : réfection des 2 terrains en gazon, construction de nouveaux vestiaires et sanitaires aux normes pour le terrain du bassin

A l'unanimité, le conseil municipal porte son choix sur la solution N°1 (sous réserve de subventions)

A l'unanimité, le conseil municipal donne l'autorisation :

- de lancer les consultations
- de demander les subventions
- de démarrer le chantier sous réserve de subvention.

## 7. Commission des finances

Les décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité.

## 8. Affaires diverses

- Terrain Briottet

En 1997, lors de la réalisation du lotissement du Larrey de Velard, M. et Mme Briottet Daniel avaient sollicité l'achat d'une bande de terrain pour clore sa propriété. Un accord de principe avait été donné.

La régularisation se fait actuellement.

M. et Mme Briottet ont accepté la proposition de 1.000 € faite par la commune pour l'acquisition de cette bande de terrain..

Le conseil municipal accepte cette transaction à l'unanimité.

- Terrain Mme Jeannin

Il s'agit du verger situé à côté du centre social (Parcelle N°415 Zone N du PLU – superficie 2.990 m<sup>2</sup>)

Mme Jeannin souhaite vendre son terrain à la commune pour un prix de 15 €/m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal décide avec 2 voix contre et 5 absentions de faire une offre à Mme Jeannin à 5€/m<sup>2</sup>.

- Demande de l'école primaire

Au lieu de partir en classes dépayées, l'école primaire a décidé cette année d'organiser à Pouilly une classe « autrement » avec une initiation au roller et une classe théâtre.

L'école demande que le montant de 25% (soit entre 1.000 et 1.200 €) qui est traditionnellement accordé aux classes dépayées soit accordé à cette semaine qui se déroulera du 24 au 29 janvier.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

- Tour de Côte d'Or à vélo

L'organisation du tour de Côte d'Or à vélo sollicite une subvention pour que Pouilly soit ville départ et ville arrivée et demande 2.800 €.

L'animation et les retombées économiques seront plus importantes que pour un simple départ

Le tour de Côte d'Or à vélo se déroulera du 28 au 30 mai 2010 ; l'étape à Pouilly arrivera de Dijon le 28 mai et repartira de Pouilly le 29 mai pour aller à Chatillon/Seine.

Le conseil municipal donne son accord de principe à l'unanimité.

Cette subvention sera votée au budget 2010.

Pour information :

- Championnat de France cycliste de Gendarmerie

Il aura lieu les 22 et 23 juin 2010. 300 gendarmes seront présents dans le canton de Pouilly.

- Défibrillateurs

La société Medtronic nous propose un autre appareil suite à l'indisponibilité du modèle choisi.

Après vérification, ce nouveau modèle a toutes les qualités requises.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.**